

Note Méthodologique : Organisation des flux et circulation hygiénique

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Socle de maîtrise des risques d'hygiène: éviter contaminations croisées et retours arrière.
- Séparer personnes, matières, équipements, déchets; clarifier circuits et points de contrôle.
- Déploiement multi-niveaux: aménagement, règles de circulation, jalons de nettoyage-D/D, pilotage quotidien.
- Crée de la fluidité en environnements contraints et renforce la conformité documentaire.
- Appui sur référentiels (CE 852/2004, ISO 22000, EN 1672-2) et gouvernance pragmatique pour des résultats mesurables.

Point clé : La séparation peut être spatiale ou temporelle; elle doit être prouvée par des contrôles consignés.
La marche en avant reste le principe directeur.

Objectifs de la mission

- Réduire les croisements critiques; supprimer ≥ 2 points de contact à risque identifiés (HACCP).
 - Diminuer de 30 % les temps d'attente aux points de passage (SAS, zones tampon).
 - Standardiser 3 niveaux de propreté (sale/intermédiaire/propre) et leurs contrôles.
 - Formaliser un plan de circulation validé en revue de direction ($\geq 1/\text{an}$).
 - Assurer séparation ≥ 2 m ou ≥ 15 min quand la séparation physique est impossible.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre: production alimentaire, restauration et activités soumises à des exigences d'hygiène; gestion des flux de personnes, matières, équipements et déchets; zones type réception → préparation → cuisson → conditionnement → expédition.

- Cartographie annotée des flux réels (personnels, matières, équipements, déchets) et points de croisement.
- Matrice risques x impacts et critères d'acceptation (séparation physique/temps/organisation).
- Plans d'implantation, schémas de marche en avant, zonages sale/intermédiaire/propre, points de contrôle (SAS, lavabos).
- Procédures de circulation; spécifications des dispositifs (barrières, portes, chariots dédiés); responsabilités et indicateurs.
- Plan d'audit interne, tableau de bord (croisements évités, délais aux SAS, écarts) et plan d'actions.

- Dossier documentaire pour audit externe: plans à jour, procédures, enregistrements de contrôle, comptes rendus d’audits et de revues.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cartographie initiale et diagnostic

- Collecter plans, observer flux réels (plages contrastées), relever non-conformités et contournements.
- Identifier croisements, goulots et flux « fantômes » (réassorts, maintenance, échantillons).
- Livrable: cartographie annotée des déplacements et zones de risque.

Étape 2 — Analyse des risques et exigences de référence

- Élaborer matrice risques x impacts; aligner avec CE 852/2004, ISO 22000, GBPH.
- Fixer critères d’acceptation (ex. ≥ 2 m ou ≥ 15 min) et prioriser.
- Livrable: analyse hiérarchisée et cibles de maîtrise validées.

Étape 3 — Conception des parcours et sectorisation

- Concevoir marche en avant, zonages, couloirs, zones tampons et règles de priorité.
- Intégrer contraintes de manutention et volumes de pic.
- Livrables: plans d’implantation, schémas de circulation, points de contrôle.

Étape 4 — Dispositifs, procédures et conduite du changement

- Spécifier et positionner dispositifs (barrières, SAS, chariots dédiés); marquages et signalétique.
- Rédiger procédures; définir responsabilités et indicateurs; tester l’ergonomie.
- Livrables: procédures opérationnelles et standards visuels adoptés.

Étape 5 — Vérification, amélioration et pérennisation

- Mettre en place plan d’audit interne et revue périodique (trimestrielle/semestrielle).
- Suivre indicateurs (croisements évités, délais aux SAS, écarts) et retours d’expérience.
- Livrables: plan d’actions, bilans de revue et ajustements continus.

Planning / durée / jalons

Jalon / activité	Périodicité / délai	Référence / note
Revue de direction	Annuelle	ISO 22000 §9.3
Audits internes ciblés	2/an (semestriel)	Plan d’audit organisation des flux
Points d’avancement	Mensuel	Comité mensuel, suivi indicateurs
Tests de capacité aux pics	Trimestriel	Validation des parcours en charge
Vérification documentaire	Tous les 6 mois	Plans, procédures, enregistrements à jour
Revue post-installation dispositifs	À 3 mois	Évaluation d’efficacité et ajustements

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans/implantations existants; observation terrain multi-plages (réception, pointe, fermeture).
- Données HACCP et non-conformités; enregistrements de contrôles (SAS, lavabos, nettoyages).
- Inventaire des flux « fantômes »: réassorts, maintenance, échantillons.
- Volumes de pic, créneaux horaires et contraintes de manutention.
- Référentiels applicables: CE 852/2004, ISO 22000, GBPH; principes de conception EN 1672-2.
- Dispositifs existants (barrières, SAS, chariots) et leur maintenance préventive.
- Organisation actuelle des responsabilités aux points de passage.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Cycle PDCA annuel: 1 revue de direction, 2 audits internes, 4 points d'avancement.
- Matrice de risques et critères d'acceptation formalisés (ex. ≥ 2 m ou ≥ 15 min).
- Indicateurs de performance: croisements évités, délais aux SAS, écarts documentés.
- Comité mensuel pour revue des indicateurs et pilotage des plans d'actions.
- Validation opérationnelle par les chefs d'équipe; co-conception, période pilote et point à 4 semaines.
- Traçabilité documentaire: plans, procédures, enregistrements, comptes rendus d'audits et revues.
- Intégration sécurité du travail: audits sécurité trimestriels des points de passage.
- Retours d'expérience structurés pour prévenir l'érosion des pratiques et pérenniser la maîtrise.